



Fédération de volleyball du Québec
4545, avenue Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél. : (514) 252-3065 Téléc. : (514) 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca



Montréal, le 17 février 2010

Destinataires : Administrateurs, athlètes, officiels, entraîneurs, joueurs, bénévoles
Expéditeur : Fédération de volleyball du Québec
Objet : Temple de la renommée du volleyball québécois 2010
Cadre de présentation des dossiers de candidature, modifications aux critères et période de mise en candidature

À toute la communauté québécoise du volleyball,

La Fédération a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la période de mise en candidature au Temple de la renommée du volleyball québécois 2010. L'intronisation au Temple se veut une reconnaissance des réussites et persévérances du passé qui ont façonné le volleyball aujourd'hui. Elle invite donc la communauté à présenter toute personne qui a contribué de façon significative au développement de notre sport dans la province ou tout athlète ayant fait rayonné l'excellence québécoise à l'extérieur de la province.

Veillez noter que des modifications ont été apportées au cadre du Temple de la renommée principalement en ce qui a trait aux informations à transmettre, à la période d'admissibilité des candidatures fixée à cinq ans et à la catégorie « bâtisseur », à laquelle l'ajout de la dimension régionale élargira les possibilités de reconnaissance de bâtisseurs à un niveau où la contribution donne une grande solidité à la structure du volleyball. Vous pouvez prendre note des modifications dans le document intitulé *Document cadre du Temple de la renommée 2010*, disponible sur la page d'accueil du site Internet ou à la rubrique *Temple de la renommée*.

Présentation d'un dossier de candidature

Tout club, toute association régionale ou toute personne peut présenter une candidature. Le dossier de la personne présentée peut inclure les documents suivants sans toutefois s'y limiter :

1. Curriculum vitæ à jour,
2. Articles de journaux,
3. Tout autre document pertinent.

Le dossier devra inclure les informations suivantes :

1. Nom et prénom,
2. Coordonnées (numéro de téléphone, adresse électronique et adresse postale),
3. *Photo récente*,
4. *Photo de la personne lors de sa période d'activité*,
5. Catégorie de la candidature : bâtisseur ou athlète,
6. Description des accomplissements,
7. Période de rayonnement,
8. Toute autre information pertinente à son implication en volleyball.

Éducation,
Loisir et Sport

Québec



Baden
VOLLEYBALL

VSP
SPORTS
www.vsp.net

MIZUNO

MIKASA
SPORTS
CANADA

Comfort
INN

QUALITY

BY CHOICE HOTELS BY CHOICE HOTELS



Fédération de volleyball du Québec
4545, avenue Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél. : (514) 252-3065 Téléc. : (514) 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca



Le club, l'association régionale ou la personne qui présente le dossier de candidature doit fournir ses coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone et adresse électronique).

Critères d'admissibilité

1. Seuls les athlètes ou bâtisseurs canadiens, nés au Québec ou ayant vécu au Québec durant la majeure partie de leur carrière ou implication sont admissibles;
2. Les candidatures d'athlètes ne seront recevables qu'après un délai de trois (3) ans suivant la fin de leur carrière sportive de haut niveau. Ce délai pourra être raccourci exceptionnellement dans le cas d'un exploit remarquable telle une médaille aux Jeux olympiques ou au Championnat du monde;
3. Pour être admissible, un athlète devra s'être distingué sur la scène internationale ou nationale;
4. Pour être admissible, un bâtisseur devra avoir été impliqué *pendant un minimum de dix (10) ans* sur le plan international, national, provincial ou régional;
5. Les personnes peuvent être intronisées à titre posthume.
6. *La période d'admissibilité des candidatures déposées est de cinq (5) ans. Ainsi, tout dossier de candidature reçu, mais non retenu par le comité, sera automatiquement reporté l'année suivante et considéré par le comité de sélection. Si la candidature n'est pas retenue à l'intérieur de cette période de cinq (5) ans, le comité de sélection pourra demander à la personne qui a soumis le dossier d'actualiser ou de retirer la candidature.*

Date limite d'envoi du dossier de candidature : 21 mars 2010.

La Fédération prévoit l'intronisation d'un à trois nouveaux membres lors de son gala annuel qui aura lieu le samedi 5 juin à Trois-Rivières à l'occasion des rencontres annuelles. L'endroit où se tiendra le souper gala sera confirmé plus tard au début mars sur le site de la Fédération (<http://www.volleyball.qc.ca>).

Tout dossier de candidature doit être envoyé avant la date limite susmentionnée à Anne-Marie Lemieux par courriel à amlemieux@volleyball.qc.ca, par télécopieur au (514) 252-3176 ou par la poste à l'adresse inscrite dans l'en-tête.

Éducation,
Loisir et Sport

Québec



Baden
VOLLEYBALL

VSP
SPORTS
www.vsp.net

MIZUNO

MIKASA
SPORTS
CANADA

Comfort
INN

QUALITY

BY CHOICE HOTELS BY CHOICE HOTELS